

**Compte Rendu Conseil d'établissement du 26/062025**

**Membres:**

|                                                                                                                |                                   |                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| PROVISEURE                                                                                                     | GAUTROT-LAMOUREUX Pascale EXCUSÉE |                                |
| COCAC                                                                                                          | VANACKERE Mathilde                |                                |
| PROVISEURE-ADJOINTE                                                                                            | GUILIANELLI Catherine             |                                |
| AGENT COMPTABLE REGIONAL                                                                                       | KERHERVÉ Jean Philippe ABS        |                                |
|                                                                                                                | MONNIER Frédéric                  |                                |
| CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION                                                                               | MARINO Julia                      |                                |
| DIRECTRICE MATERNELLE                                                                                          | FAVRETTO Agnès                    |                                |
| DIRECTEUR ELEMENTAIRE                                                                                          | MAHIOUT Christophe                |                                |
| 5 REPRESENTANTS D'ENSEIGNEMENT, DE DIRECTION, D'EDUCATION, DE SURVEILLANCE OU DE DOCUMENTATION<br>Membres élus | Titulaires                        | Suppléants                     |
|                                                                                                                | BAVOUX Julien                     |                                |
|                                                                                                                | BERTRAND Pascal                   |                                |
|                                                                                                                | RUBIO Eva                         |                                |
|                                                                                                                | DUARTE Matilde                    | remplacée par Pablo Couffignal |
|                                                                                                                | GROSSEAUX Véronique ABS           |                                |
|                                                                                                                | Titulaires                        | Suppléants                     |



|                                                                                |                        |                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------------------------------|
| 1 REPRESENTANT DU<br>PERSONNEL<br>ADMINISTRATIF ET DE<br>SERVICE<br>Membre élu | DUARTE Géraldine       |                                      |
|                                                                                | MADAOUI Karim          |                                      |
|                                                                                |                        |                                      |
| 5 REPRESENTANTS DE<br>PARENTS D'ELEVES<br>Membres élus                         | Titulaires             | Suppléants                           |
|                                                                                | DE FESQUET BRIZ Ariane | ABS, remplacée par Mme<br>DRIADI     |
|                                                                                | GAGNAIRE Karima        | ABS, remplacée par Mme<br>RITO       |
|                                                                                | RIBEIRO Miguel         | ABS, remplacé par Mme<br>VANDENABEEL |
|                                                                                | MONTI Philippe         |                                      |
|                                                                                | DOUSSINEAU Hélène      |                                      |
|                                                                                |                        |                                      |
| 2 REPRESENTANTS DES<br>ELEVES<br>Membres élus                                  | Titulaires             | Suppléants                           |
|                                                                                | Lina BOUZOUBAA         | ABS                                  |
|                                                                                | Clara SPANIER          | ABS                                  |
|                                                                                |                        |                                      |
| CONSEILLERS<br>CONSULAIRES DE LA<br>CIRCONSCRIPTION                            | LEFRANÇOIS Michel      |                                      |
|                                                                                | CARDON Hervé           |                                      |
|                                                                                | CONESTABILE Françoise  |                                      |
|                                                                                | GOATER Laurent         |                                      |
|                                                                                |                        |                                      |
| Chef des services<br>consulaires de France                                     | HAMROUCHI Riad         | ABS                                  |
|                                                                                |                        |                                      |
| VICE PRESIDENT CVL                                                             | SOARES Lilah           | ABS                                  |
|                                                                                |                        |                                      |
| PRESIDENT<br>ASSOCIATION ANCIENS<br>ELEVES                                     | SANTOS CARVALHO João   |                                      |
|                                                                                |                        |                                      |
| 2 PERSONNALITES<br>LOCALES                                                     | SOARES Joao            |                                      |
|                                                                                |                        |                                      |

ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

Secrétaires de séance: Julia Marino et Christophe Mahiout

**Madame la proviseure adjointe ouvre la séance à 17h22.**

ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE

**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

# Lycée Charles Lepierre – Lisbonne

séance du 26 juin 2025

**Ordonnateur secondaire, Catherine GUILIANELLI**  
**Secrétaire Général, Frédéric Monnier**

ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

La GPE et la FCPE souhaitent vous informer  
qu'une **déclaration liminaire a été  
préparée** concernant **l'utilisation des  
smartphones et autres objets connectés au  
sein de l'établissement.**



## Déclaration liminaire – Conseil d'établissement

Madame la Proviseure adjointe, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'établissement,

Nous souhaitons ouvrir ce conseil en revenant sur un sujet qui mobilise l'ensemble de la communauté éducative, et tout particulièrement les parents d'élèves : **l'usage des smartphones et des objets connectés au sein de l'établissement.**

Depuis deux ans, l'accord sur la nécessité d'interdire totalement ces appareils fait consensus. Pourtant, **aucune modification concrète du règlement intérieur n'a été mise en œuvre à ce jour.** Pendant ce temps, les situations problématiques se répètent :

- des cas réguliers de triches, rendues possibles par l'usage discret de téléphones ou de montres connectées, malgré la mise en place des boîtes rouges;
- une perte de concentration, des tensions sociales et une exposition précoce à des contenus inadaptés, etc.
- une utilisation persistante des smartphones, liée à l'absence de cadre strict et uniforme, ainsi qu'à une application aléatoire des consignes et du règlement dont les limites laissent place aux négociations ;

**Laisser perdurer cette situation ambiguë revient à entretenir un flou qui fragilise l'autorité de l'établissement et l'encadrement des élèves.** Dans un contexte où les choses évoluent en France comme à l'international, il ne s'agit plus seulement d'une question de confort, mais plutôt d'une **exigence de sécurité, d'équité et de cohérence éducative.**

En effet, de plus en plus d'établissements choisissent de bannir les smartphones, de protéger leurs élèves, et d'opérer un retour nécessaire à un environnement scolaire apaisé et centré sur les apprentissages. C'est pourquoi nous, représentants des parents d'élèves, demandons aujourd'hui:

Dans un premier temps, une **mise à jour immédiate du règlement intérieur** de l'établissement applicable dès la prochaine rentrée scolaire mentionnant :

- que tous les smartphones et objets connectés sont totalement bannis de l'ensemble de l'établissement, que ce soit dans la cour, les couloirs et les espaces communs, pour l'ensemble des élèves sans exception.
- qu'un régime de sanctions graduées, justes et cohérentes mais dissuasive et non discutable est appliquée en cas d'infractions au règlement. Ces sanctions doivent aller de la confiscation immédiate avec restitution aux parents et rappel écrit du règlement, jusqu'à la sanction disciplinaire avec exclusion temporaire à la troisième infraction.

Dans un second temps, nous demandons que la direction s'engage à mettre en place au plus tard en janvier 2026, un système de dépôt sécurisé des téléphones et appareils connectés à l'entrée de l'établissement. Pour ce faire nous proposons qu'un groupe de travail incluant des membres de l'équipe éducative, des surveillants, de la direction et des parents, soit constitué dès la rentrée afin de trouver la solution adéquate.

Nous ne souhaitons pas que cette demande soit une nouvelle fois "prise en note" pour être reportée. Nous appelons donc à **une décision formelle, actée aujourd'hui**, qui puisse être communiquée clairement aux familles avant la rentrée.

Nous nous tenons disponibles pour accompagner l'établissement dans cette démarche éducative forte et attendue et pour participer à la réflexion, au financement et à la mise en place de cette mesure.

Merci de votre attention.

Les associations de parents d'élèves.



**ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 26 juin 2025 – Approbation de l'ordre du jour**

Procès-verbal de la séance du 26 mai 2025 (adoption)

La carte des emplois (avis)

Propositions d'évolution de la structure (avis)

Les missions particulières attribuées aux personnels (avis)

Questions diverses

**AJOUT : VOYAGES SCOLAIRES + RENCONTRE DES ASSOCIATIONS**

**Ordre du jour approuvé à l'unanimité.**



## ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 26 juin 2025

– adoption du procès verbal du 26 mai 2025 (approbation)

**Adoption du procès verbal du dernier CE: Contre 0 Abstention 6  
Approuvé**

Madame Marino s'interroge quant aux raisons de l'abstention des représentants du personnel.

Monsieur Bertrand répond que la retranscription des propos tenus manque parfois de fidélité. Il préconise de remettre en place la pratique qui consistait à désigner un secrétaire adjoint au gré d'une rotation entre représentants des personnels et représentants des parents.

Mme Guilianelli propose d'utiliser une intelligence artificielle pour réaliser les comptes rendus.

M. Madaoui: l'utilisation de l'intelligence artificielle est discutée actuellement à l'échelle de l'établissement et de la société.

M. Bertrand accepte de se charger de la relecture du compte rendu pour cette séance.

ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

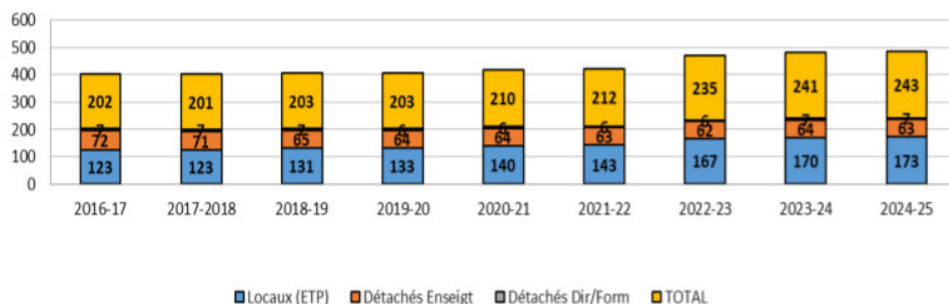
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 26 juin 2025

– la carte des emplois (avis)



Etat des emplois



### RAPPEL – conseil d'établissement 26 mai 2025 – détachés d'enseignement et formation

- Septembre 2025 : suppression d'un poste d'enseignant au 1<sup>er</sup> degré et d'un poste de professeur en mathématiques
- Création d'un poste d'1 EMFE à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026
- Pour septembre 2025, Gel d'un personnel enseignant du 2<sup>nd</sup> degré en anglais en situation de résident/détaché
- Pour septembre 2026, 2 postes d'enseignant détachés sont en bornage : 1 poste d'enseignant du 1<sup>er</sup> degré et 1 poste d'enseignant du 2<sup>nd</sup> degré en Maths/NSi

**Représentant des français (nom?) :** Pouvez-vous nous expliquer le terme "bornage" ?

Mme la proviseure adjointe et les représentants donnent l'explication. Les contrats des détachés sont maintenant limités à deux fois trois ans. Les personnels concernés sont donc inquiets sur leur future situation.



## Personnels recrutés en droit local

| POSTE                                                                                                           | NOMBRE DE<br>CANDIDATURES | NOMBRE DE<br>CANDIDATS CLASSES           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------------------|
| Secrétaire d'accueil et d'administration<br>1 poste à mi-temps CDD                                              | 11                        | 7                                        |
| Agent de laboratoire<br>1 poste à mi-temps CDD                                                                  | 2                         | 0 : procédure<br>exceptionnelle en cours |
| Assistant d'éducation<br>1 poste à 100%, CDI<br>+ 2 autres postes à mi-temps susceptibles<br>d'être vacants CDD | 126                       | 7                                        |
| Professeur en portugais<br>1 poste à temps partiel CDD                                                          | 9                         | 2                                        |
| Professeur en lettres<br>1 poste en CDI temps complet<br>+ 1 poste CDD temps partiel                            | 71                        | 12                                       |
| Professeur en Anglais<br>1 poste en CDD à 100%<br>+ 1 poste susceptible d'être vacant                           | 29                        | 5                                        |
| Professeur en Mathématiques<br>2 postes en Cdi à 100%<br>+ 1 poste en CDD à 100%                                | 39                        | 10                                       |
| Professeur en Italien<br>1 poste à temps partiel en CDD                                                         | 15                        | 7                                        |
| Professeur en Histoire Géographie<br>2 postes en CDD à 100%                                                     | 45                        | 9                                        |

Mme Driadi: que signifie "candidats classés" ?

Mme Guilianelli: ce sont les candidatures répondant aux critères pour prétendre à un poste donné.

M. Bavoux : le poste en français est pourvu ?

Mme Guilianelli: pas encore. On en saura plus lundi au moment de la réunion de répartition en français.

Mme Doussineau: pourquoi il y a autant de CDD ?

Mme Guilianelli: parce que certains postes ne sont pas pérennes, il est difficile d'embaucher en CDI.



### **Recrutement en cours :**

- Un enseignant du 1<sup>er</sup> degré en Cdi à 100% et 2 postes en CDD à 40% chacun
- Un conseiller principal d'éducation à 100%
- Un agent de restauration à 100%
- 6 surveillants du 1<sup>er</sup> degré avec des quotités entre 8h et 18h/sem sur 38h, soit maxi 47%
- Création possible d'un emploi de psychologue scolaire à 24h semaine sur 10 mois, soit 24h/38h = 63%. Actuellement, la psychologue scolaire est employée en contrat de prestations de service
- Suppression du poste d'enseignant en français langues étrangères

Poste de psychologue : Nous avons trois candidatures.

M. Bertrand : va t-on avoir un contrat pérenne ?

M Monnier : les candidats ne sont pas intéressés par un contrat. Ils préfèrent la prestation de service.

Il y a un poste supplémentaire pour un PE à 100% que nous venons d'apprendre aujourd'hui. Nous envisageons un CDD en vue de l'arrivée de l'EMFE en 2026.

M Couffignal: Pourquoi ne pas mettre les deux postes à 40% comme un poste à 80% ?

Mme Favretto : nous verrons en fonction des demandes de jours de décharge. Nous ne pouvons satisfaire à la fois les collègues en temps partiels et les personnels candidats.

Mme Duarte: on a des candidatures en CPE ?

M. Monnier: oui 47 candidatures, nous avons fait une première analyse des candidatures avec Mme Marino. Le recrutement est en cours.

M. Bertrand: pourquoi un CDD sur un poste aussi important ?

M. Monnier: c'est mieux au cas où la personne ne convient pas.

M. Bertrand: il y a une période d'essai de 6 mois sur les postes en CDI.

M. Goater concernant le poste de psychologue propose que l'association França puisse également accompagner ce recrutement. L'association peut compléter le service du psychologue.

Suppression du poste de FLE.

Mme Favretto: nous avons eu un seul enfant allophone en élémentaire. Les interventions étaient principalement en GS ou CP comme du soutien en langage. Nous avons été attentifs à diriger les élèves allophones au moment de l'inscription de leur conseiller de prendre en charge avant l'arrivée dans l'établissement.

Nous envisageons un partenariat avec l'alliance française.

M. Goater: cette compétence existe aussi à l'alliance française ?

Mme Guilianelli: oui

Mme Doussineau: mais du coup cela suppose un accompagnement supplémentaire en dehors de l'école au lieu de cours en parallèle au sein du lycée...

Mme Duarte: est-ce que ce serait rédhibitoire au moment de l'admission, élève qui ne pourrait pas aller à l'alliance française (en raison du coût par exemple) ?

Mme Favretto: cela donnerait lieu à un entretien. Le but est que l'élève ne se mette pas en difficulté.

Mme Duarte: il ne faudrait pas que nous perdions cette mixité dans l'établissement.

Mme Favretto: oui tout à fait.

M. Goater: les familles doivent faire cet effort pour s'intégrer au mieux.

M. Bertrand: ce que dit Mme Doussineau c'est qu'il est dommage de perdre des moyens pour aider les élèves.

Mme Favretto: il y a toujours les APC

M. Madaoui: les deux parties de la mission du lycée sont l'accueil des élèves français mais aussi la diplomatie d'influence. Et il n'y a pas une mission moins importante que l'autre.

M. Goater: je ne dis pas que ce n'est pas important mais simplement qu'il y a un effort supplémentaire des familles non françaises.

M. Couffignal: nous trouvons dommage la suppression de ce poste de FLE car il était très bénéfique pour les élèves allophones.

### Avis sur la carte des emplois: 4 abstentions

ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE

**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 26 juin 2025**  
– évolution de la structure (avis)

Structure scolaire 2025/26 à la date du 24/06/2026

+ Développer - Tout réduire

| Structure scolaire | Elèves      |          | Nouveaux inscrits |          | Réinscrits        |          |
|--------------------|-------------|----------|-------------------|----------|-------------------|----------|
|                    | Réel        | Capacité | Réel              | Capacité | Réel              | Capacité |
| LFCL               | 2069        |          | 291 (14%)         |          | 1778 (86%)        |          |
| Maternelle         | 296         |          | 117 (40%)         |          | 179 (60%)         |          |
| PS                 | 78          |          | 78 (100%)         |          | 0 (0%)            |          |
| MS                 | 105         |          | 21 (20%)          |          | 84 (80%)          |          |
| GS                 | 113         |          | 18 (16%)          |          | 95 (84%)          |          |
| Elémentaire        | 682         |          | 76 (11%)          |          | 606 (89%)         |          |
| CP                 | 122         |          | 20 (16%)          |          | 102 (84%)         |          |
| CE1                | 119         |          | 12 (10%)          |          | 107 (90%)         |          |
| CE2                | 140         |          | 13 (9%)           |          | 127 (91%)         |          |
| CM1                | 151         |          | 16 (11%)          |          | 135 (89%)         |          |
| CM2                | 150         |          | 15 (10%)          |          | 135 (90%)         |          |
| Collège            | 633         |          | 58 (9%)           |          | 575 (91%)         |          |
| 6ème               | 157         |          | 17 (11%)          |          | 140 (89%)         |          |
| 5ème               | 145         |          | 12 (8%)           |          | 133 (92%)         |          |
| 4ème               | 174         |          | 15 (9%)           |          | 159 (91%)         |          |
| 3ème               | 157         |          | 14 (9%)           |          | 143 (91%)         |          |
| Lycée              | 458         |          | 40 (9%)           |          | 418 (91%)         |          |
| 2nde               | 140         |          | 15 (11%)          |          | 125 (89%)         |          |
| 1ère               | 169         |          | 19 (11%)          |          | 150 (89%)         |          |
| Terminale          | 149         |          | 6 (4%)            |          | 143 (96%)         |          |
| <b>Total</b>       | <b>2069</b> |          | <b>291 (14%)</b>  |          | <b>1778 (86%)</b> |          |

M. Madaoui : nous avons beaucoup de départs en cours d'année. Environ trente élèves passent moins d'un an au lycée.

|            | 2024-2025        | 2025-2026           |
|------------|------------------|---------------------|
| PS         | 3 + ½ classe     | 3 + ½ classe        |
| MS         | 3 + 2 x ½ classe | 3 + 2 x ½ classe    |
| GS         | 4 + ½ classe     | 4 + ½ classe        |
| CP         | 5 classes        | 5 classes           |
| CE1        | 5 + ½ classe     | <b>4 + ½ classe</b> |
| CE2        | 5 + ½ classe     | 5 + ½ classe        |
| CM1        | 6 classes        | 6 classes           |
| CM2        | 6 classes        | 6 classes           |
| 6ème       | 5 classes        | <b>6 classes</b>    |
| 5ème       | 6 classes        | <b>5 classes</b>    |
| 4ème       | 6 classes        | 6 classes           |
| 3ème       | 6 classes        | 6 classes           |
| 2nde       | 6 classes        | <b>5 classes</b>    |
| 1ère       | 5 classes        | <b>6 classes</b>    |
| Terminales | 5 classes        | 5 classes           |

Mme Doussineau: Il y aura toujours une classe de CE1 CE2 cette année ?

M. Mahiout: oui

Mme Guilianelli: comme on avait six 2nd cette année, et bien on a six 1ère l'année prochaine. On a cinq 5ème l'année prochaine car il y avait cinq 6ème cette année.

M. Goater: en MS on a 2 demi-classes ?

Mme Favretto: c'est un souhait pédagogique des professeurs pour le suivi des élèves.

M. Bertrand: le creux en CE1 est bien marqué, c'est inquiétant.

**Avis sur la structure: Contre 0 Abstention 0**

**Voté à l'unanimité**

**ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU 26 juin 2025**  
– indemnités de missions particulières (avis)

| Missions particulières LFCL 2024 2025                          |                                  | Nom de l'enseignant | Taux d'IMP, attribuable en fonction de la charge effective et du niveau d'expertise |     |   |   |
|----------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----|---|---|
|                                                                |                                  |                     | 0.25                                                                                | 0.5 | 1 | 2 |
| Coordination(s) de discipline(s)                               | Lettres                          |                     |                                                                                     | X   | X |   |
|                                                                | Anglais                          |                     |                                                                                     | X   |   |   |
|                                                                | Arts                             |                     |                                                                                     | X   |   |   |
|                                                                | Portugais PLP                    |                     |                                                                                     |     | X |   |
|                                                                | Histoire-Géographie              |                     |                                                                                     |     | X |   |
|                                                                | Mathématiques                    |                     |                                                                                     | X   |   |   |
|                                                                | SVT                              |                     | X                                                                                   | X   | X |   |
|                                                                | Sc. Physiques et Chimie          |                     | X                                                                                   | X   | X |   |
|                                                                | Portugais PLV et DNL             |                     |                                                                                     | X   |   |   |
|                                                                | Autres LVE                       |                     |                                                                                     | X   |   |   |
|                                                                | Sciences Humaines (SES et Philo) |                     |                                                                                     | X   |   |   |
| Coordination APSA                                              |                                  |                     |                                                                                     |     | X |   |
| Coordination réservation installation sportive                 | EPS                              |                     |                                                                                     |     | X |   |
| Référent Culture                                               | Référent Collège                 |                     |                                                                                     | X   |   |   |
|                                                                | Référent Lycée                   |                     |                                                                                     | X   |   |   |
| Référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques | Référent établissement           |                     |                                                                                     |     |   |   |
| Autres missions d'intérêt pédagogique ou éducatif              | Projets pilotés par les CPE      |                     |                                                                                     | X   |   |   |
| Autres missions d'intérêt pédagogique                          | Sciences                         |                     |                                                                                     |     | X |   |
| Pilotage BFI                                                   | Référent Portugais               |                     |                                                                                     |     | X |   |
|                                                                | Référent anglais                 |                     |                                                                                     |     | X |   |

Mme Guilianelli: Indemnité de Mission Particulière (IMP). Ce sont des indemnités pour des missions spéciales qui ne sont pas devant élèves. Coordination d'une discipline ou projets menés par exemple.

J'ai donné un 0,25 IMP en plus au CPE pour les projets mis en place.

Pilotage du BFI : 1 IMP pour le référent anglais et 1 IMP pour le référent Portugais.

Tout le reste est inchangé.

Mme Doussineau: et le référent numérique ?

Mme Guilianelli: oui il y aura bien un référent numérique aussi.

**Avis pour les IMP: Contre 0 Abstention 0**  
**Voté à l'unanimité**

M. Couffignal: vous noterez qu'il n'y a pas d'IMP pour le primaire.

Mme Duarte: et rien pour les administratifs non plus.

ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

## **- LES VOYAGES SCOLAIRES DE DEBUT D'ANNEE SCOLAIRE 2025 2026**

### **-Voyage à Londres**

Du 20 au 23 janvier 2026, pendant 4 jours en familles d'accueil, 3 nuits, 36 élèves,  
2 accompagnateurs, pension complète

Contrat avec une agence de voyages Schooltours

659€ par élève x 33 élèves = 21747€



- **Voyage à Montargil**

Séjour de 3 jours- 2 nuits en pension complète dans un camping en bungalow  
avec les activités et interventions prévues : VTT, tir à l'arc, ...

Séjour d'intégration pour les secondes : 180 élèves

Séjour 1 : 24 au 26 septembre 2025

Séjour 2 : 1 au 3 octobre 2025

Environ 165€ par élève x 180 élèves = 29700€

M. Monnier: merci aux professeurs pour ce voyage de niveau qui permet à une cohorte de partir en voyage. Je rappelle que dans les recommandations ministérielles, chaque élève doit avoir fait un voyage dans sa scolarité. On essaie de trouver aussi un voyage de niveau au collège.



- **Voyage aux Açores**

Séjour de 6 jours - 5 nuits en pension complète dans un hôtel avec les activités et interventions prévues : 2 sorties en mer + rencontre avec un chercheur sur l'écosystème local + visites (musée, vignes)

Séjour « géologie – écologie » pour les élèves de première en spécialité SVT : 18 élèves

Séjour : du 12 octobre au 17 octobre 2025

753€ par élève x 18 élèves = 13554€

Classe de 1ère en SVT.



- **Voyage aux Açores**

Séjour de 6 jours - 5 nuits en pension complète dans un hôtel avec les activités et interventions prévues : 2 sorties en mer + rencontre avec un chercheur sur l'écosystème local + visites (musée, vignes)

Séjour « géologie – écologie » pour les élèves de première en spécialité SVT : 18 élèves

Séjour : du 12 octobre au 17 octobre 2025

753€ par élève x 18 élèves = 13554€



- **Voyage Géologie à Péniche**

Séjour de 2 jours - 1 nuit en Auberge avec les activités et interventions prévues : sortie en mer + rencontre avec un chercheur + visites (Sintra, Penedo do lexim, Peniche)

Séjour « géologie – écologie » pour les élèves de première en spécialité SVT : 35 élèves

Séjour : 6 et 7 octobre

148€ par élève x 35 élèves = 5180 €

Groupe de spécialité SVT 1ère.

**Avis pour les voyages : Contre 0 Abstention 0**  
**Voté à l'unanimité**

ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



**aefe**

Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**- JOURNEE DES ASSOCIATIONS**

**-Une rencontre des associations est programmée le samedi 13 septembre à 10h dans le lycée**

Mme Conestable: samedi 13 septembre de 10h à 13h dans la cour d'honneur du lycée français, nous souhaitons regrouper un certain nombre d'associations. Chaque association aurait une table et une chaise. L'entrée est gratuite.

M. Goater: la sécurité et le nettoyage seront prévus.

Mme Conestable: ce sont des associations répertoriées par l'Ambassade de France. Les associations de parents, des associations culturelles par exemple.

M. Bavoux: la direction aura-t-elle un droit de regard sur les associations représentées ?

M. Monnier: oui bien sûr.

M. Goater: le lycée est juste un lieu pour accueillir cet évènement.

M. Goater : l'idée est de permettre à la communauté française de rencontrer l'ensemble des associations françaises sur Lisbonne.

**QUESTIONS DIVERSES****QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES GPE****1. Smartphones et autres appareils connectés dans l'établissement**

Nous continuons à recevoir de nombreuses **remontées de parents d'élèves** concernant l'usage des

smartphones, montres ou autres objets connectés dans l'enceinte de l'établissement. Trois points

d'inquiétude majeurs sont régulièrement soulevés :

- **Cas de tricherie pendant les évaluations**, facilités par l'utilisation discrète de téléphones ou de montres connectées ;

- **Utilisation inappropriée dans les espaces communs**, notamment dans la cour de récréation ou les toilettes, avec parfois des comportements à risque ou du cyberharcèlement ;

- **La présence des téléphones dans les poches/sacs facilite des sollicitations spontanées** de

certain enseignants, qui demandent aux élèves de les utiliser pour des recherches en classe — en

dehors de tout cadre pédagogique défini, ce qui crée **une inégalité entre élèves et fragilise les efforts**

**éducatifs des familles souhaitant en limiter leur usage.**

➔ **Demande** : Afin de répondre à ces préoccupations, nous proposons d'appliquer ce qui a été suggéré

dans la déclaration liminaire lue en début de Conseil d'Établissement.

Mme Guilianelli : c'est un sujet qui préoccupe également le personnel du lycée.

Il y a déjà eu un gros travail de fait par les professeurs en conseil pédagogique sur la question de la triche. Des boîtes rouges au lycée, dans lesquelles les élèves posent leur téléphone avant d'entrer en classe, ont été mises en place.

Il a été décidé également qu'il n'y aurait plus d'utilisation pédagogique du téléphone au collège. Pour ce faire, nous nous équipons de plus de tablettes et ordinateurs. Pour modifier le règlement intérieur sur ce point, cela doit passer en conseil d'établissement.

Les parents d'élèves: pourquoi ne pas voter maintenant la modification du règlement intérieur sur l'interdiction de l'utilisation pédagogique du portable au collège ? Nous avons déjà beaucoup attendu.

M Monnier : il y a un problème matériel car les carnets de correspondance ont déjà été fabriqués. Il faudrait aussi prendre le temps de trouver la phrase et la tournure adéquate. Elle n'est pas encore préparée.

M. Bertrand: c'est vrai que cela fait deux ans qu'on en parle. Ce qui a fait traîner un peu c'est qu'on a mis du temps à se mettre d'accord avec tous les professeurs sur ce sujet. Concernant

le règlement intérieur, rien ne nous empêche d'agrafer au carnet en cours d'année la partie modifiée.

Les parents d'élèves: il y a aussi dans certains établissements des pochettes scellées pour y déposer les portables. Nous souhaitons qu'une mesure de ce type soit mise en place.

Mme Guilianelli: il faudrait au préalable une réflexion collective pour savoir si cela est faisable d'un point de vue très pratique. Par exemple, comment vérifie-t-on à chaque heure de la journée (entrées des élèves) que le téléphone est bien dans la pochette scellée ? etc.

Un parent d'élève: Il y a des vidéos sur les réseaux sociaux où des jeunes montrent combien c'est facile d'ouvrir ces pochettes.

Mme Driadi: le problème aussi c'est que les téléphones ne sont pas confisqués systématiquement.

M. Bavoux: confisquer un téléphone c'est souvent entrer dans une confrontation importante avec son élève.

Mme Marino: depuis plusieurs années nous envoyons des notifications aux parents pour leur demander de venir récupérer le téléphone. Cela est souvent source de grandes tensions avec les familles. Ce n'est pas évident, surtout pour les assistants d'éducation qui sont très exposés dans ces situations.

Mme Rito : c'est une source de distraction pour les élèves qui se demandent s'ils ont reçu des messages.

Mme Driadi: les élèves n'ont pas les mêmes droits concernant les portables, c'est embêtant aussi. Les lycéens ont droit au portable mais pas les collégiens. Pourquoi ne pas l'interdire complètement au lycée également ?

M Bertrand: c'est un sujet complexe qui demande réflexion, on aurait tout intérêt à faire une commission mixte (personnel et parents) pour réfléchir et avancer sur ces questions.

Un parent d'élève: pourquoi ne pas interdire à tous les élèves d'avoir un smartphone sur soi ?

Mme Guilianelli: certaines familles nous disent qu'ils en ont besoin pour des questions de sécurité, contacter leur enfant qui rentre seul à la maison par exemple. Les élèves utilisent aussi le smartphone pour payer ou utiliser l'application uber par exemple.

Mme Rito: il suffit de donner un téléphone basique de type 3310 aux enfants, c'est suffisant.

M. Monnier: il faudrait aussi vérifier si d'un point de vue juridique c'est possible d'interdire totalement aux élèves d'avoir un smartphone dans son sac.



Mme Guilianelli : je vous propose de faire un groupe de travail à la rentrée (parents et personnel), c'est une vaste question que nous ne pourrons pas régler maintenant.

Il nous faut le temps d'en discuter en conseil pédagogique également.

La communication aux familles sur le sujet doit aussi se préparer et s'anticiper.

Mme Driadi: il y a aussi la question des sanctions qu'il faudra évoquer et ajouter au règlement intérieur (quelles sont les sanctions précises en cas d'utilisation du téléphone).



## 2. Accès à PRONOTE – Proposition d'horaires d'ouverture

Dans le cadre du droit à la déconnexion des élèves annoncé en mai 2025, certaines académies ont mis en place une limitation des notifications ou de l'accès à Pronote entre 20h et 7h, ainsi que le week-end.

➡ **Demande :** Serait-il possible d'ouvrir une réflexion à l'échelle de notre établissement sur ce sujet, en

envisageant notamment :

- un paramétrage des horaires de notifications ou d'accès à Pronote pour les élèves et familles en dehors du temps scolaire ;
- une charte de bonnes pratiques pour encadrer les horaires de publication des devoirs, notes ou messages.

- une sensibilisation des équipes et des familles à l'importance de la déconnexion.

Cela permettrait de favoriser pour l'ensemble de la communauté un meilleur équilibre entre vie scolaire

et personnelle, et de limiter la surcharge mentale liée au numérique éducatif.

Mme Driadi: des professeurs mettent des devoirs sur Pronote après le soir et pendant le week-end.

M. Bertrand : au collège les devoirs doivent être donnés en présentiel sur l'agenda. Il se peut qu'au lycée cela se passe.

Mme Driadi : Il faudrait rédiger une charte à l'attention des professeurs.



### 3. Soutien FLE

➔ **Demande:** Pourriez-vous confirmer s'il est prévu de supprimer le soutien FLE (pour les élèves non francophones) à la rentrée prochaine au LFCL ?

### 4. QualInclu

➔ **Demande:** Peut-on envisager la mise en place du dispositif QualInclusion (QualInclu) au sein de l'établissement, afin de mieux accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers et renforcer une école plus inclusive ?

### 5. Toiletttes du secondaire

➔ **Demande :** Serait-il possible de renforcer la présence de surveillants autour des toilettes afin de prévenir les comportements inappropriés comme l'usage de puffs ou l'utilisation du téléphone ?

#### Qualinclus:

Mme Guilianelli: faire un autodiagnostic sur les EBEP est très intéressant. Cette année a été très particulière et je n'ai pas terminé. Ce sera fait l'année prochaine avec l'aide d'une professeure.

M Mahiout : nous avons pris exemple sur le lycée de Madrid en proposant aux professeurs des outils spécifiques pour les EBEP à disposition en fonction des difficultés pédagogiques des élèves.

M Bavoux : pourrait-on avoir une formation et/ou des professeurs référents ?

Mme Guilianelli : une mission établissement a été demandé auprès de l'IRF.

M Mahiout : Il serait difficile d'avoir des enseignants spécialisés (type CAPSAIS) au lycée. Il y aurait un coût pour le lycée.

**Soutien FLE:**

Question déjà évoquée plus tôt.

**Toilettes secondaires:**

Mme Marino: concernant les comportements inappropriés dans les toilettes, la Vie scolaire fait de son mieux pour se montrer attentive et passer régulièrement dans les toilettes (bien que ce soit aussi délicat). Il n'est toutefois pas possible d'un point de vue pratique de mettre en place une surveillance à chaque toilette car il y a beaucoup trop de toilettes et pas assez d'assistants d'éducation. Les assistants d'éducation doivent aussi être au bureau, ouvrir les portails, surveiller les cours de récréation, la cantine etc.

Nous avons sanctionné plusieurs élèves dernièrement pour utilisation de puffs dans les toilettes.

Nous allons également proposer des interventions sur les puffs l'année prochaine. Par ailleurs il y avait un atelier sur les puffs mené par un professeur de sciences en ateliers 3ème.

Mme Rito : les enfants n'étaient pas très intéressés pour participer à cet atelier .Il faudrait les rendre obligatoires.

**QUESTIONS DES PERSONNELS 2<sup>nd</sup> degré**

- Politique de l'établissement relativement aux personnels faisant un effort de formation
- BFI : nombre d'élèves inscrits et conséquences pour les autres secondes.

Politique de l'établissement relativement aux personnels faisant un effort de formation.

M. Monnier: sujet majeur qui anime l'établissement actuellement.

La politique de formation relève de l'IRF car nous sommes un EGD. En interne on a une cellule de formation continue.

M. Bavoux : on peut se faire financer une formation ou des déplacements par l'IRF ?

M. Monnier : oui c'est possible. Nous avons des formations internes premiers secours et prévention des incendies. Il y a une cellule de formation continue en interne.

M. Bertrand: notre question elle est au-delà de l'IRF vous vous en doutez bien... Que répond l'établissement à un personnel qui fait l'effort de partir se former ?

Mme Duarte: est-ce une politique de l'établissement de faire évoluer ses personnels et favoriser leur bien-être ?

M. Monnier: si on y a un intérêt oui.

Mme Guilianelli : nous ne pouvons pas parler de cas particulier lors du conseil d'établissement.

M. Bertrand : on a des personnels qui partent en France pour se former, passer des concours et qui n'ont pas forcément un poste en conséquence à la clé. C'est par ailleurs la raison pour laquelle nous avons souhaité au départ faire grève le jour du DNB.

Mme Guilianelli: il faut savoir qu'il y a une CCPL avec des barèmes. La CCPL est consultative. La direction a estimé que certaines personnes étaient plus compétentes et expérimentées pour le poste.

Mme Vanackere: il y a un travail en amont des CCPL entre les représentants et la direction. Dans la situation évoquée, les représentants et la direction n'arrivent pas à trouver un consensus.



## QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES FCPE

### - Poids des cartables

La liste des fournitures scolaires pour la rentrée au collège n'a pas changé en terme de poids (nombre de livres, cahiers très grands et de 96 pages).

Y a-t-il eu des avancées pour permettre aux collégiens d'avoir des cartables moins lourds ? Par exemple, autoriser les élèves d'avoir un livre pour 2 en binôme (aujourd'hui, au contraire, ils sont pénalisés sur Pronote quand ils n'ont pas chacun leur matériel).

Les parents remercient d'ailleurs les enseignants de sciences de 6ème pour l'expérimentation de laisser le livre à la maison et d'avoir un classeur souple. Est-ce que ce sera étendu à d'autres matières (avoir des livres à disposition en classe) ?

### - Données sur les admissions en options (BFI, section européenne,...)

Les conseils de classe étant terminés, pouvons-nous avoir les chiffres du nombre de candidats et nombre d'admis par option pour le BFI et les sections européennes ?

Mme Marino : nous avons fait une opération de pesée de tous les cartables en 6ème avec l'infirmière scolaire. Nous avons ouvert les cartables les plus lourds et les plus légers afin de travailler sur l'organisation des élèves, l'utilisation des casiers etc.

Mme Doussineau : nous attendons aussi de nouvelles avancées au sujet de la liste des fournitures notamment. En sciences, il avait eu une proposition pour laisser les manuels à la maison.

M. Monnier : nous avançons peu à peu sur ce sujet en collaboration avec les équipes, les parents, et les élèves.

### BFI:

Mme Guilianelli : il y aura 15 élèves en section internationale avec des heures supplémentaires. Ils seront avec d'autres élèves qui ne seront pas SI.

Mme Rito : nous avons peur qu'il soit réparti dans une unique classe.



Mme Guilianelli: données sur les admissions des options : deux groupes en DNL maths-anglais. 80 candidats et une section européenne portugaise. Section internationale 18 candidatures avec entretien et un texte écrit.

Ils peuvent se représenter en première mais en fonction des désistements de ceux déjà inscrits en seconde.

Mme Guilianelli: les données sur les admissions. Nouveauté DNL SES PHILO à la rentrée prochaine.

En anglais il y a eu 80 demandes et on pouvait en sélectionner 17 ou 18 . Les critères de sélection: la motivation, l'autonomie, la capacité de travail, le niveau d'anglais (bien que ce ne soit pas le plus important)

M. Monti: on a une question sur les remplacements aussi. Les parents ne sont pas toujours prévenus.

M. Mahiout: c'est quand même très très rare.

Si c'est un surveillant qui fait le remplacement, on ne lui demande pas de faire cours.

**Mme Guilianelli clos la séance à 19h50.**